

## AVIS n°2020-15

Commission « Espèces-espace-ERC » du 3 mars 2020

**Dénomination :** Avis sur le protocole de recherche des jeunes mulettes dans le cadre du PRA Mulette 2016-2021 breton

**Demandeur :** Bretagne Vivante

### MOTIVATIONS OU CONDITIONS

• **Contexte :**

Dans le cadre du programme LIFE+ "conservation de la moule perlière du massif armoricain", une des actions phares consistait à la mise en place d'un élevage ex-situ, pour préserver les 6 souches principales de mulette perlière du massif armoricain et permettre le soutien des populations. Ceci jusqu'à la résolution des problèmes d'habitat et le retour de populations fonctionnelles (recrutement naturel, par présence de jeunes dans les populations). Cette action a été réalisée avec succès, puisque la station d'élevage a fonctionné et qu'une grande quantité de jeunes mulettes a été remise dans les cours d'eau, pendant, et après le LIFE.

Les premiers renforcements remontent à 2012, avec des mulettes de l'année, jusque 2017 avec des mulettes de 3 ans. Aujourd'hui, en 2019, 7 ans après le début des renforcements, il y a potentiellement des mulettes de 5 à 7 ans dans les différents cours d'eau renforcés. D'après les suivis de renforcement mis en place (tubes grillagés et boîtes), la survie des mulettes mises dans le sédiment pourrait être bonne sur le Loc'h et le Manéantoux (environ 72%), mais quasi nulle sur l'Elez (2%) (Pasco et al. 2019).

L'âge des mulettes remises dans les rivières, ainsi que le temps écoulé depuis les premiers renforcements permettent aujourd'hui de considérer qu'une évaluation par recherche dans le lit des rivières devraient être envisagée.

Bretagne-Vivante propose un protocole pour la recherche des jeunes mulettes, sur lequel un avis du CSRPN est demandé. Les prospections seraient réalisées en 2020 pour permettre de faire un bilan du LIFE et du PRA Mulette 2016-2021 breton, et également d'alimenter l'évaluation du PNA Mulette perlière qui devrait être réalisée en 2020.

• **Recommandations et conclusion du CSRPN :**

Le CSRPN note que la bibliographie fait état du faible impact des manipulations sur les individus d'espèce de Mulette perlière.

Le CSRPN Bretagne émet un **avis favorable à cette demande, avec les recommandations suivantes :**

- les individus relâchés devront être introduits dans un milieu analogue. Le site de relâcher sera marqué pour faciliter son suivi ;
- le choix de la technique par quadrats apparaît pertinent, il sera nécessaire de les enfoncer en enlevant progressivement les cailloux présents sur les côtés ;
- il sera nécessaire de privilégier des échantillons plus petits mais plus nombreux (au moins 3 dans la surface présumée et 3 dans la zone la plus favorable en aval) ;
- la taille de tamis reste à définir, il sera nécessaire de se baser sur la plus grande largeur de la mulette ;
- au regard de la petite taille des zones, une réduction de la surface élémentaire du quadrat de l'échantillonnage devra être envisagée ;

## MOTIVATIONS OU CONDITIONS

- il sera nécessaire de localiser les individus dans les différentes couches du sol : dans la couche des 2 premiers centimètres et dans la couche de 2 à 10cm. Il sera important de le notifier s'il s'avère impossibilité d'arriver jusqu'aux 10cm ;
- il sera important d'éviter les fortes chaleurs lors de la réalisation de ces manipulations ;
- les prélèvements du quadrat central serviront de témoins du taux de survie et les prélèvements latéraux (plutôt en aval) permettront d'évaluer la dispersion des individus relâchés (3 quadrats de 30 sur 1m<sup>2</sup> par exemple) ;
- il sera important de prendre les mesures des tailles des individus ;
- au préalable, il sera nécessaire de réaliser un test de la manipulation dans une zone où la Mulette perlière est absente pour estimer le temps nécessaire et la faisabilité de la manipulation ;
- au final, la technique pourra être évaluée au regard des investissements effectués.

### AVIS :

**FAVORABLE** [ ]  
**FAVORABLE AVEC RECOMMANDATIONS** [ X ]  
**DEFAVORABLE** [ ]

Fait le 3 mars 2020,

Signature : Patrick Le Mao

